



Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Tél : 02 31 43 52 56

secretariat@gonm.org • www.gonm.org

Observations ornithologiques sur le refuge du vieux quartier Le Teilleul/50

A la demande de la mairie du Teilleul

Mars 2023-février 2024
(Année 01)

Christophe Girard

GONm - Association pour la connaissance et la sauvegarde des oiseaux et leurs milieux en Normandie.

Déclarée le 1^{er} décembre 1972. Agréée au titre de l'article 40 de la loi sur la Protection de la Nature.

Reconnue d'utilité publique par décret le 2 août 1991. Siège social : Université de Caen.

La convention refuge 50 147 concerne le vieux quartier situé à l'ouest de la mairie. Ce dernier est desservi par la place de l'Hôtel de ville, les rues des Potiers, du Tertre, des Archès et du Marché. Le périmètre étudié couvre 1,7 ha. Cette convention a été signée le 02 février 2023 par Mme Künkel, maire du Teilleul. Le premier objectif vise l'acquisition d'une meilleure connaissance de la biodiversité du quartier avant l'opération de réhabilitation programmée.

I. Zone d'étude

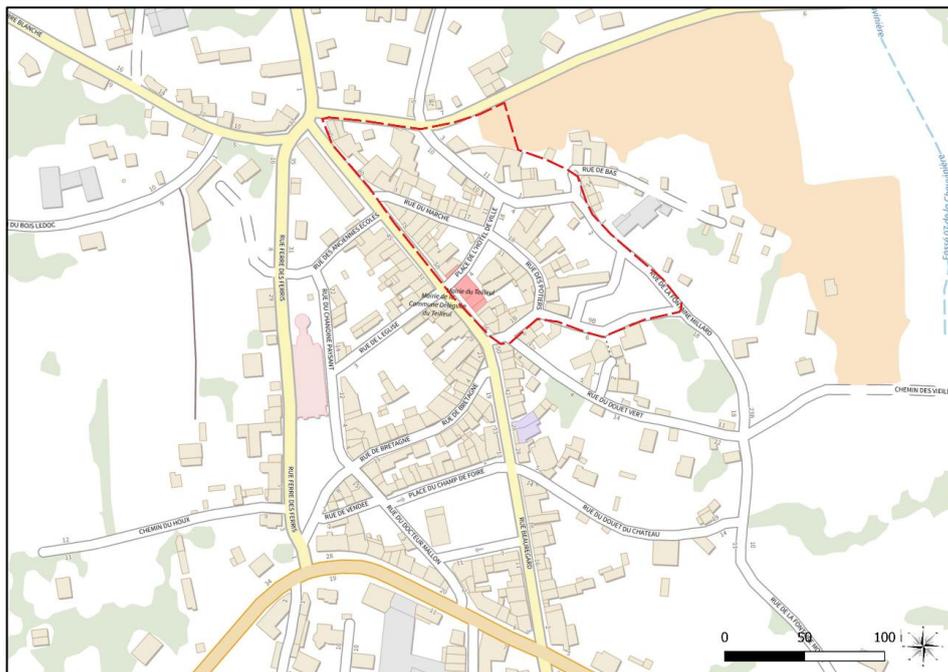


Figure 1 : situation de la zone d'étude

Le site (fig 1) est un ancien quartier actuellement peu habité dont une partie des bâtiments sont délabrés (en particulier rue du Marché et rue des Potiers). Malgré quelques bouquets d'arbres et un espace vert devant les logements communaux, l'ensemble est essentiellement minéral. Le contact avec le bocage environnant est immédiat et permet de diversifier les espèces rencontrées.

II. Mise en œuvre du suivi

Douze visites matinales ont été réalisées de mars 2023 à février 2024, un passage chaque mois (la visite du mois de janvier ayant été reportée au 10 février 2024). Lors du parcours dans le quartier, chaque contact avec un oiseau est géolocalisé à l'aide de l'application Naturalist (fig 2).

L'ensemble des saisons ayant été couvertes, nous avons un aperçu de l'occupation du quartier par les oiseaux. Le cumul des passages représente 4h30 d'observation.

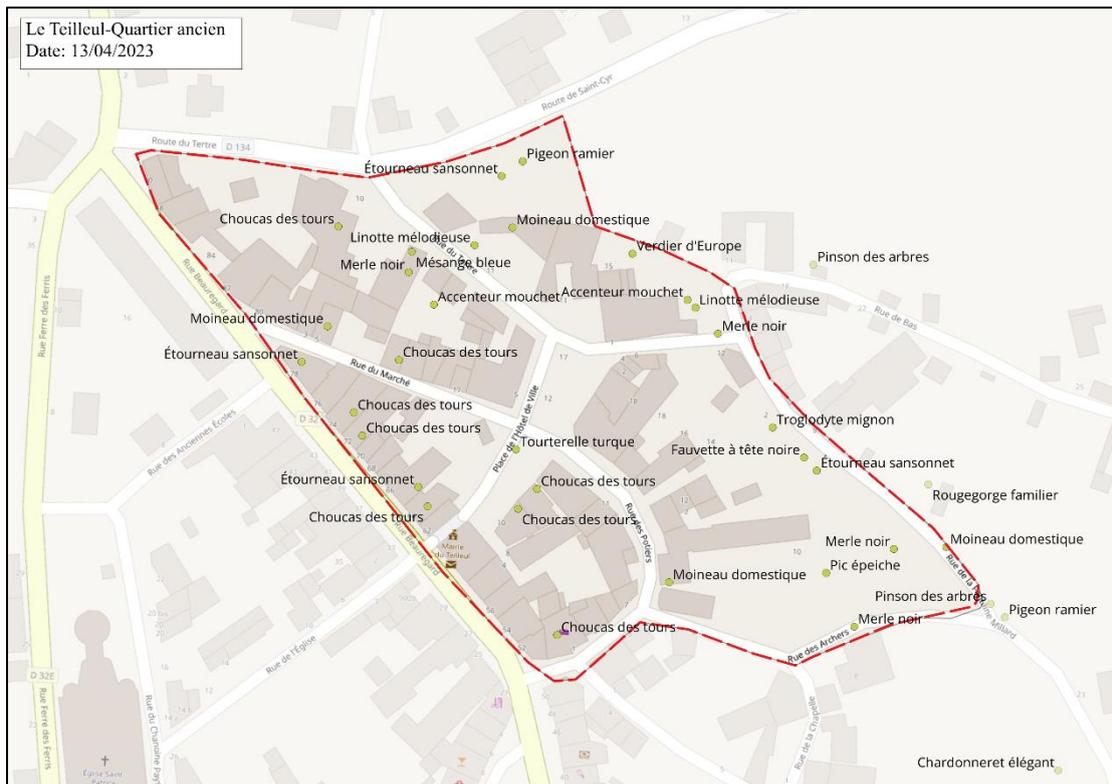


Figure 2 : exemple de cartographie des observations du 13/04/2023

III. Résultats bruts

Le bilan fait état de 25 espèces ayant été observées au moins une fois (tab 1).

Espèce	Constance	Nbre cumulé	Statut en Normandie
Choucas des tours	100,0	378	Sédentaire
Étourneau sansonnet	91,7	69	Sédentaire
Troglodyte mignon	91,7	15	Sédentaire
Pigeon ramier	83,3	31	Sédentaire
Merle noir	75,0	20	Sédentaire
Accenteur mouchet	66,7	12	Sédentaire
Mésange bleue	66,7	9	Sédentaire
Moineau domestique	58,3	18	Sédentaire
Pinson des arbres	58,3	13	Sédentaire
Tourterelle turque	58,3	15	Sédentaire
Chardonneret élégant	41,7	7	Sédentaire
Fauvette à tête noire	33,3	4	Migrateur partiel
Hirondelle rustique	33,3	18	Migrateur
Linotte mélodieuse	33,3	9	Sédentaire
Martinet noir	33,3	22	Migrateur
Hirondelle de fenêtre	25,0	44	Migrateur
Mésange charbonnière	25,0	3	Sédentaire
Rougegorge familier	25,0	5	Sédentaire
Rougequeue noir	25,0	7	Sédentaire partiel
Bergeronnette grise	16,7	2	Sédentaire
Grive musicienne	16,7	2	Sédentaire
Pic épeiche	8,3	1	Sédentaire
Pouillot véloce	8,3	2	Sédentaire partiel
Rougequeue à front blanc	8,3	1	Migrateur
Verdier d'Europe	8,3	1	Sédentaire

Tableau 1 : Constance et nombre cumulé des espèces observées

La constance d'une espèce est la proportion du nombre de rencontres rapporté au nombre de visites. En conséquence, les espèces migratrices comme le martinet noir, ont une constance inférieure à celles qui sont présentes toute l'année, le choucas des tours en est le parfait exemple. Le nombre cumulé correspond à la somme du nombre d'individus contactés lors de chaque visite. Cela permet entre autres d'apprécier l'abondance de chaque espèce.

IV. Analyse des résultats

Nous pouvons distinguer deux catégories d'oiseaux (tab 2) :

- Une première qui utilise les bourgs et son patrimoine bâti, entre autres pour la construction du nid (ex : le choucas des tours ou le moineau domestique) et allant chercher sa nourriture à proximité du bourg.
- Une seconde dont l'intérêt se porte sur des espaces où la végétation est plus abondant (ex : le rougegorge). Ces oiseaux y trouvent le gîte et le couvert. Les jardins, pelouses et arbres sont par conséquent occupés surtout par des espèces d'origine forestière (pigeon ramier, merle noir, etc...).

Milieux bâtis	Milieux végétalisés	
Bergeronnette grise	Accenteur mouchet	Pigeon ramier
Choucas des tours	Chardonneret élégant	Pinson des arbres
Étourneau sansonnet	Fauvette à tête noire	Pouillot véloce
Hirondelle de fenêtre	Grive musicienne	Rougegorge familier
Hirondelle rustique	Linotte mélodieuse	Rougequeue à front blanc
Martinet noir	Merle noir	Troglodyte mignon
Moineau domestique	Mésange bleue	Verdier d'Europe
Rougequeue noir	Mésange charbonnière	
Tourterelle turque	Pic épeiche	

Tableau 2 : classement des espèces par type de milieu

La figure 3 met en évidence l'attractivité des secteurs les plus végétalisés. L'accenteur mouchet, le pouillot véloce, le rougegorge familier et troglodyte mignon recherchent davantage les arbustes et les buissons, éventuellement quelques ronciers. Les arbres retiennent plus le pigeon ramier, le pinson des arbres et les mésanges. La pelouse attire également merle noir et grive musicienne.

Le cortège d'espèces cartographiées en bleu (fig 4) est caractéristique des oiseaux des bourgs du sud de la Manche. À l'exception peut-être de l'hirondelle rustique plutôt attirée par les exploitations agricoles, et plus particulier par la présence de vaches laitières.

Le choucas des tours trouve ici l'habitat idéal : des conduits de cheminées désaffectées pour construire son nid ainsi que des prairies pâturées et des cultures à proximité pour se nourrir. Les trous de mur et les espaces sous les toits sont recherchés par l'étourneau sansonnet et le moineau domestique. Des nids d'hirondelle de fenêtre occupent l'angle de quelques fenêtres place de la mairie et rue des Potiers.

Le martinet noir, hôte des trous de murs et sablières pour la nidification, n'est présent que trois mois (mai à juillet). Cette espèce hivernante en Afrique australe ne revient en Europe que pour se reproduire durant la période de l'année la plus riche en insectes dont il se nourrit uniquement en vol.



Figure 3 : espèces des milieux végétalisés



Figure 4 : espèces des milieux bâtis

Conclusion

Cette première année de suivi permet de dresser une liste des espèces ayant fréquenté ce quartier. Elle montre déjà l'intérêt d'espèces ayant besoin de végétation au minimum arbustive pour se cantonner. Le site est riche de potentialités vu son contact direct avec le bocage, assurant ainsi la continuité de la trame verte en milieu urbain. Parallèlement, les espèces à tendance urbaine ne sont pas à négliger. Le martinet noir et l'hirondelle de fenêtre sont souvent les premières victimes des opérations de réhabilitation urbaine qui les privent de sites de nid. Une réflexion sur le maintien de niches adaptées ou l'installation de nichoirs pourrait accompagner le réaménagement immobilier. Quant au choucas, s'il pose un problème de cohabitation avec les habitants, il serait utile de prévoir une campagne d'obturation perméable des cheminées (grillages solides) lors des travaux du quartier. Si la collectivité donne suite à ce travail de suivi, une nouvelle saison de suivi permettrait une meilleure appréciation de la population d'oiseaux du quartier.

Christophe Girard

le 3 avril 2024